

Problème d'alcool mieux traité

 Contenu réservé aux abonnés

Partager cet article sur:

16.07.2020

Urgences » L'Hôpital fribourgeois (HFR) met en place des mesures spécifiques pour mieux prendre en charge les jeunes entre 10 et 24 ans qui arrivent aux urgences avec une intoxication alcoolique. C'est ce qu'indique le Conseil d'Etat dans sa réponse à une question de la députée socialiste Bernadette Hänni-Fischer (Morat) et de sa collègue démocrate-chrétienne Madeleine Hayoz (Cressier). Car, à Fribourg, environ 600 personnes se retrouvent chaque année aux urgences après avoir trop bu. Et dans plus de 13% des cas, il s'agit de jeunes âgés de 12 à 20 ans.

L'Exécutif cantonal précise: «La mesure mise en place vise à effectuer des entretiens aux urgences et à obtenir l'aval du jeune pour que l'association Reper le contacte quelques jours plus tard et puisse discuter de cet événement et lui fournir des conseils spécialisés». L'objectif est également que les familles soient impliquées dans le processus. Cette mesure sera soutenue par la Loterie romande à hauteur de 30 000 francs par an pendant la période 2020-2022.

En Suisse, le coût de la consommation d'alcool s'élevait en 2014 à 4,2 milliards de francs. Environ 80% de ce montant concernent des pertes de productivité dans l'économie, 15% sont directement imputables au secteur de la santé et 6% sont attribués au domaine pénal. «Les études ont montré que plus la consommation d'alcool débute tôt dans la vie, plus il y a de risques de souffrir d'addiction à l'âge adulte», observe le Conseil d'Etat.

NICOLAS MARADAN